

Aide aux invalides de guerre

- 2) l'opportunité d'uniformiser, le plus rapidement possible, le signal sonore des ambulances, au moins dans chaque nation, sinon dans chaque continent, et en adoptant le même signal que celui des voitures de lutte contre l'incendie.

D'autre part, la C.I.P.S.R. signale tout l'intérêt qu'il y aurait de munir toute ambulance d'un poste émetteur-récepteur de radio.

Aide aux invalides de guerre

Dès décembre 1944, le Comité international de la Croix-Rouge a adressé à la plupart des Etats belligérants et neutres une note, accompagnée d'un questionnaire, demandant sur quelle base et selon quels principes étaient envisagés les problèmes posés par l'assistance et la rééducation des invalides de guerre. Cette initiative a rencontré le meilleur accueil ; vingt-cinq réponses, provenant de quatorze pays, ont été reçues à ce jour. La plupart de ces réponses, et en particulier celles des plus grands Etats, sont très complètes et intéressantes. Elles émanent soit des Croix-Rouges nationales soit d'organismes officiels ou d'associations privées.

Ces différentes réponses sont actuellement examinées et colligées à Genève en vue d'établir un rapport comparatif qui sera communiqué aux Croix-Rouges nationales et aux Autorités intéressées.

La *Revue internationale* publie ci-dessous, en traduction, une notice émanant de la « Ex-Service Welfare Society » de Grande-Bretagne et qui donne des indications intéressantes sur l'activité de cette organisation créée en faveur des anciens combattants atteints de névrose et de psychose de guerre ¹.

La « Ex-Services Welfare Society » (Association pour le bien des anciens combattants) ² fut créée en Grande-Bretagne après la guerre de 1914-1918. Son activité s'étend à tout le Common-

¹ *Revue internationale*, janvier 1945, pp. 42-53.

² Dans la suite de cet article, la « Ex-Services Welfare Society » (Association pour le bien des anciens combattants) sera désignée par l'abréviation : l'Association.

Aide aux invalides de guerre

wealth britannique ; c'est la seule organisation de ce genre qui collabore à l'œuvre officielle en faveur des anciens combattants de toutes les forces armées et de la marine marchande, atteints de psychose ou de névrose de guerre. L'Association s'honore du patronage de S.M. la Reine et bénéficie de l'appui de nombreuses personnalités en vue. Ses ressources sont constituées par des dons ; le nombre des souscripteurs dépasse 80.000.

Au siège de l'Association, situé à Temple Chambers, Temple Avenue, Londres, E.C.4, se trouvent l'administration générale de son activité et un personnel expérimenté qui se tient à la disposition de toute personne sollicitant son aide et ses conseils. Toutes les demandes, qu'elles émanent des intéressés eux-mêmes ou de leurs familles, sont reçues soit directement, soit par l'intermédiaire de l'une des nombreuses organisations de bienfaisance britanniques ; celles-ci s'adressent à l'Association en tant que seul organisme privé se consacrant entièrement au bien de ladite catégorie de malades et disposant d'un personnel d'experts capables de traiter tous les cas qui peuvent se présenter.

Les intéressés sont encouragés à venir eux-mêmes au siège de l'Association pour un entretien. Au cas où l'éloignement de leur domicile empêche cette visite, l'institution ouvre une enquête sur la situation du demandeur par l'entremise de quelque autre organisation qualifiée. Si un examen médical se révèle nécessaire, l'Association dispose d'une cinquantaine de médecins consultants dans tout le pays, et celui d'entre eux dont le domicile est le plus proche est chargé de lui adresser un rapport.

S'il apparaît que l'intéressé a besoin de soins médicaux particuliers, l'Association prend les mesures nécessaires à cet effet ; si les conditions semblent le justifier, elle paie la totalité ou une partie des frais. Dans certains cas, l'examen montre que le malade a surtout besoin de repos. L'Association possède une maison de repos où les hôtes peuvent trouver dans des conditions favorables la tranquillité dont ils ont besoin. D'autre part, il arrive parfois que le meilleur traitement consiste à procurer au malade un travail convenable qui lui permette de reprendre confiance en lui-même.

C'est en faveur de cette dernière catégorie de malades que l'Association a déployé son activité principale et c'est dans ce

Aide aux invalides de guerre

dessein qu'elle a créé des ateliers indépendants organisés sur une base commerciale à Leatherhead près de Londres. Ces ateliers sont du type le plus moderne ; on y fabrique des couvertures et des coussins électriques du système « Thermega ». Les anciens combattants souffrant de névrose sont initiés à une (ou plusieurs) des 17 opérations que comporte la fabrication de ces articles. Pendant les trois premiers mois de leur apprentissage gratuit, ils touchent une allocation ; si, à l'expiration de ce délai, ils se montrent aptes au travail, on leur accorde un salaire convenable et ils peuvent vivre à bon marché dans une pension, proche de la fabrique. Les hommes mariés ont la faculté de louer une des jolies maisonnettes que l'Association a construites à proximité.

Bien que tout le capital de la compagnie « Thermega » soit entre les mains de l'Association, il est admis qu'en principe l'entreprise doit se suffire à elle-même. Le fait de ne donner ni dividendes, ni rétributions aux administrateurs permet à la compagnie de payer des salaires convenables. Soulignons également, comme un aspect important de l'entreprise, le fait que les produits manufacturés sont écoulés librement sur le marché et ne sont pas offerts comme travaux d'anciens combattants invalides. Les hommes ont donc le sentiment de vivre grâce à leur travail et sans rien devoir à la bienfaisance. A juste titre, l'Association est fière que 2000 anciens combattants environ aient ainsi passé dans ses centres de traitement et dans ses ateliers, et pu recouvrer à la fois le courage et la santé. Car les ateliers en question permettent d'employer des malades qui ne peuvent déployer qu'une activité limitée («sheltered employment») et qui ne seraient pas à même d'affronter, seuls, les difficultés matérielles de la vie quotidienne.

Cependant, tous les anciens combattants aidés par l'Association ne sont pas malades au point qu'un traitement dans un hôpital leur soit nécessaire, ou qu'ils doivent bénéficier d'un apprentissage dans des conditions spéciales. Fréquemment on constate que l'intéressé se trouve dans un état difficile au point de vue nerveux, par suite de quelque autre souci, tel que son état de santé, des difficultés financières ou familiales, ou l'impossibilité d'obtenir la pension ou les allocations d'établissement auxquelles il a droit. Tous ces cas sont confiés à un conseiller expert et il

Aide aux invalides de guerre

convient de souligner que les 80% de ceux d'entre eux qui sont soumis par l'Association aux tribunaux compétents ont été examinés favorablement. D'autre part, l'Association a consenti des prêts qui permettent à des hommes méritants de s'établir, sans attendre la décision des autorités concernant leurs allocations d'établissement. L'expert à qui l'Association s'adresse à cette occasion est un homme de grande expérience commerciale, qui peut donner ainsi d'excellents conseils aux débutants, désireux de s'établir pour leur propre compte. Il demeure en contact avec ses protégés et ces derniers peuvent s'adresser à lui chaque fois qu'ils ont besoin d'aide ou de conseils.

En outre, l'Association s'occupe des anciens membres des forces armées, hommes et femmes, qui sont hospitalisés dans une clinique psychiatrique et dont 6000 d'entre eux sont en traitement depuis la première guerre mondiale (1914-1918). Leur nombre naturellement a beaucoup augmenté pendant la dernière guerre. Dans bien des cas, la famille a perdu contact avec ces malades, et les visites que leur fait le représentant de l'Association constituent le seul lien qu'ils entretiennent encore avec le monde extérieur. D'autre part, chaque année un colis de Noël est envoyé à tous les anciens combattants et malades hospitalisés.

Chaque année, l'Association convoque une conférence médicale, qui se tient soit à Londres, soit en Ecosse et à laquelle participent tous les médecins qui s'intéressent aux problèmes psychiatriques. Cette conférence permet des échanges de vues entre les médecins les plus éminents et les constatations qui sont faites à cette occasion sont de grande valeur pour les offices gouvernementaux, tels que le ministère de la Santé publique et le ministère des Pensions.

L'Association a aussi collaboré à l'organisation d'une importante conférence industrielle qui a étudié le problème de l'établissement des anciens membres (hommes et femmes) des forces armées. Cette conférence, à laquelle assistaient quelque 1500 participants, y compris plusieurs grands industriels, fut marquée par d'importants discours notamment de M. Ernest Bevin, alors ministre du Travail et du Service national, et d'autres personnalités du Gouvernement.

Aide aux invalides de guerre

La nécessité d'une telle Association est souvent mise en doute par ceux qui pensent que tous ces problèmes devraient être résolus par le Gouvernement. En fait, les Autorités compétentes apprécient hautement le travail de l'Association. Cependant il est essentiel que celle-ci conserve son indépendance, car pour un grand nombre des cas qu'elle traite, l'Etat ne pourrait fournir aucune aide. De plus, l'activité de l'Association consiste aussi à faciliter l'octroi de pensions et d'allocations à d'anciens combattants. L'estime dans laquelle le Gouvernement tient l'Association est prouvée par le fait que le ministère du Travail lui a demandé d'examiner la possibilité d'instituer dans tout le pays des centres d'apprentissage en faveur de tous les anciens combattants souffrant de psychose ou de névrose.

Les chiffres indiqués ci-dessous sont tirés du dernier rapport publié par l'Association et ils fourniront quelques indications sur le travail considérable qui a déjà été accompli par elle.

Le nombre d'anciens officiers — hommes et femmes — souffrant de névrose de guerre, et à qui l'Association a pu donner des soins et une aide financière, depuis sa création, est de 33.000 ; sur ce total, 23.221 personnes ont été examinées par les médecins ; 3.209 ont fait l'objet de traitements individuels et prolongés. Les dépenses afférentes aux activités de l'Association sont notamment les suivantes : installation d'un centre manufacturier, établi sur une base commerciale et indépendante : £ 50.000 ; centres de cure et de repos, malades en clinique ou maisons de repos et honoraires de médecins : £ 264.000 ; pension de malades ayant quitté l'hôpital, mais encore en traitement (année 1944) : £ 2.894 ; indemnités, allocations, vêtements etc. pour invalides de guerre des deux sexes (année 1944) : £ 10.804 ; tabac, cigarettes et autres articles pour invalides de guerre en clinique psychiatrique ou autre (année 1944) : £ 2.116. D'autre part, le nombre des consultations accordées, au siège de l'Association, aux invalides des deux sexes ou à leurs familles (année 1944) est de 8.000.